



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 6 mars 2023

début : 16h00

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mme Sonia Hugentobler, vice-syndique et Mme Muriel Preti
MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

Moloks

de valider la commande de 4 moloks auprès d'OptiWaste ; 3 de 5'000 litres et 1 de 3'000 litres.

Installations sportives au terrain de foot à Mézières

de confirmer à M. Jean-Jacques Schumacher l'utilisation des infrastructures sportives En Pré l'Etang à Mézières pour un tournoi d'été du groupement les 19 et 20 août 2023, la voirie ainsi que le comité du FCJM ayant d'ores et déjà donné leur accord.

POCAMA

de valider la demande N°1888480 pour une exposition de Vieux tracteurs et machines anciennes, démonstrations et animation folklorique à Vucherens. Notre Commune est concernée par la mise en uni-directionnel de la route entre le chemin de la Gotte à Vucherens et le lieu dit la Louchyre à Carrouge;
de valider la demande N° 1892383 déposée par le VBC Jorat-Mézières qui organise sa journée du Club au Collège Gustave Roud à Carrouge.

Ordonnance pénale

de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre d'un habitant d'une commune voisine pour ne pas avoir payé l'amende reçue le 15 décembre 2022 sur le parking de l'église de Mézières.

Plans de tir 2023

de valider les programmes des tirs 2023 pour les sociétés de tir "Les Maraîches" à Carrouge et "La Détente" à Ferlens et d'établir à ces deux sociétés une patente pour la vente de boissons alcooliques.

Amende d'ordre

malgré les explications reçues du propriétaire de véhicule amendé, de maintenir son amende d'ordre de Fr. 100.00.

Parcelle N°2261

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 50.24 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

CAMAC 219755 / Ruffieux

de lever l'opposition reçue et de délivrer le permis de construire/démolir pour démolition du garage et du bûcher attenants au bâtiment ECA N°2452, construction d'une nouvelle habitation, d'un couvert pour 2 voitures et local de jardin attendant ainsi qu'aménagement d'une place de parc extérieure.

CAMAC 218860 / Machon

tenant compte que l'opposition a été levée, sous conditions, de délivrer le permis de construire pour la pose d'une pompe à chaleur air-eau en remplacement d'un système de chauffage au mazout.

Organisation Raid

d'autoriser l'Organisation Raid à utiliser le parking de l'Épinette à Mézières le 20 mai prochain entre 14h et 16h pour faire une présentation de voitures très anciennes participant à leur rallye.

Paroisse du Jorat

d'autoriser la Paroisse du Jorat, avec l'aide des catéchumènes, à vendre des roses le samedi 18 mars 2023 entre 9h et 12h devant les commerces locaux.

Police du commerce

de retourner à la Police cantonale du commerce les trois préavis municipaux reçus dûment complétés et signés avec préavis positif pour :

*la délivrance d'une licence de débit de boissons alcooliques à l'emporter pour l enseigne Le Raisin, Route du Village 20 à Carrouge.

*la délivrance d'une licence "Café-restaurant" pour l enseigne Le Raisin, Route du Village 20 à Carrouge.

*la délivrance d'une licence de débit de boissons alcooliques à l'emporter pour l enseigne Aux bonnes senteurs à la Rue du Théâtre 17 à Mézières.

Geste citoyen

de remercier et d'adresser une petite attention à une habitante de la Commune qui régulièrement ramasse les déchets sur les bords des trottoirs, chemins communaux, places de jeux, etc.

Parcelle N°4418

de valider l'avis de fractionnement remis par le bureau Gemetris SA pour la parcelle N°4418.

Logiciel Suisse Vote

de valider l'offre de Kaiser Data AG pour l'acquisition du logiciel Suisse Vote.

Emprunts

de valider une offre reçue par un établissement bancaire pour le renouvellement de deux emprunts arrivés à échéance le 1^{er} mars 2023.

Maison communale, Rue du Général Guisan

de mandater ICC Contrôle Sàrl afin de donner suite à l'avis de la Romande Energie impartissant un délai au 20 août 2023 pour produire les rapports de sécurité périodiques concernant les installations électriques de l'appartement et des locaux occupés par la crèche dans la maison communale sise Rue du Général-Guisan à Mézières.

Temple de Mézières

de valider le devis reçu d'une entreprise locale pour repeindre les boiseries de l'entrée du Temple de Mézières.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Patrick Emery

La Secrétaire  Valérie Pasteris



⇒ prochaine séance municipale le 13 mars 2023